

Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'ALagnon et de ses affluents



Contrat Territorial Vert et Bleu / SAGE Alagnon

COTECH Communication

Jeudi 3 mai 2018 - Massiac

Compte-rendu

Etai^{ent} présents (voir la liste en annexe)

STRUCTURE	NOM
Agence de l'Eau Loire Bretagne	Fany CHAILLOU
Association La Pinatelle - RIVE	Sophie OUGIER
Association Vitalité de la Vallée de l'Alagnon	Dominique DUBRAY
Association Vitalité de la Vallée de l'Alagnon	Joël BROSSON
Association Vive l'Alagnon	Hervé BRUN
Chambre d'Agriculture de Haute-Loire	Mireille GARDES
CPIE Haute Auvergne	Evéa MAUTRET
FDPPMA 15	Jacques CHALIER
Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique (Bio 63)	Florence CABANEL
Hautes Terres Communauté	Justine SCHAEFFER
Hautes Terres Communauté	Antoine FALCETTA
Mairie Auzat-la-Combelle	Georges TINET
Mairie Auzat-la-Combelle	Jean-François LAMOUREUX
Mairie Lempdes sur Alagnon	Michel TARDY
Office du Tourisme Gorges de l'Allier	Patrick MEYNADIER
Office du Tourisme Hautes Terres	Nathalie ETIENNE
Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne	Marie-Noëlle BASMAISON
SIGAL	Michel DESTANNES
SIGAL	Guillaume PONSONNAILLE
SIGAL	Véronique MERAND
SIGAL	David OLAGNOL
SIGAL	Clément BILLARD
SIGAL	Manon JOZROLAND
SYTEC	Sophie AICHAOUI

4 rue Albert Chalvet 15500 MASSIAC

tél. : 04.71.23.19.84 alagnon@wanadoo.fr

Retrouvez toute l'actualité du SIGAL et du S.A.G.E Alagnon sur alagnon-sigal.fr

Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'ALagnon et de ses affluents

Annexes :

- diaporama de séance
- stratégie de communication SAGE / CTVB 2018 – 2022
- programmation 2018 par actions

Le présent compte-rendu ne reprend pas l'intégralité des échanges mais « seulement » les principaux points et les décisions. Les membres sont invités à réagir au besoin.

Ordre du jour

- 1) Rappel des démarches SAGE et CTVB Alagnon et rappel cartographique
- 2) Elaboration de la stratégie de communication 2018 – 2022
- 3) Déclinaison de la stratégie par types de publics
- 4) Programmation 2018
- 5) Suites à donner / Calendrier

Rappel des démarches SAGE et CTVB Alagnon

Les démarches SAGE et CTVB sont présentées rapidement, pour plus d'informations contacter le SIGAL :

- Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Alagnon : l'ensemble du volet communication est regroupé dans la disposition 6.2.3 du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable du SAGE
- Contrat Territorial Vert et Bleu Alagnon : déclinaison opérationnelle des enjeux du SAGE.

Elaboration de la stratégie de communication 2018 – 2022

La stratégie de communication pour la période 2018 – 2022 (durée du contrat territorial Alagnon) a été élaborée suivant plusieurs étapes :

1. Définition de 4 grands objectifs, correspondant à différents niveaux de communication

- ✓ **Faire savoir** : INFORMATIONS FACTUELLES - informer sur les actions du CT (travaux en cours d'eau, organisation d'animations agricoles, dates des animations grand public / scolaires,...)
- ✓ **Faire connaître** : INFORMATIONS EXPLICATIVES - sensibiliser de façon pédagogique sur le pourquoi des actions.
- ✓ **Faire adhérer** : ARGUMENTATION – le but est de remporter l'adhésion des publics visés sur une démarche / des actions,...
- ✓ **Faire agir** : PASSER DE L'ADHESION A L'ACTION – donner les clés à un public donné pour qu'il puisse devenir acteur de la qualité de l'eau

2. Moyens mis en œuvre par le SIGAL : La chargée de mission recrutée à 0.5 ETP sur la communication du SAGE et du CTVB a pour mission de **coordonner les actions en concertation** avec les acteurs du territoire. Elle n'a pas pour mission de faire de l'animation auprès de différents publics.

3. Publics cibles : Le cœur de cible de la communication est : toute personne résidant sur le bassin versant de l'Alagnon. Cependant, pour toucher ce public, il est souvent nécessaire de viser plus largement en utilisant les réseaux touristiques, par exemple.

4. Thématiques abordées : Les thématiques ciblées correspondent aux enjeux identifiés par le SAGE, et ceux auxquels répond la mise en œuvre du CTVB.

4 rue Albert Chalvet 15500 MASSIAC

tél. : 04.71.23.19.84 alagnon@wanadoo.fr

Retrouvez toute l'actualité du SIGAL et du S.A.G.E Alagnon sur alagnon-sigal.fr

Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'ALagnon et de ses affluents

Pour le grand public, l'entrée de la biodiversité (Saumon, entre autre) peut permettre de toucher l'ensemble des autres domaines de la gestion de l'eau.

Déclinaison de la stratégie par types de publics

Pour chaque type de public sont présentées les actions et les outils correspondant. Il est souligné que les outils ne sont pas exhaustifs et peuvent être complétés

Grand Public

1. « Stand » SIGAL : en fonction des thématiques, il est nécessaire de développer des outils de présentation des actions du SIGAL en faveur de la qualité de l'eau. Les outils réalisés par les partenaires seront également utilisés, avec leur accord.
2. Le site internet du SIGAL touche une cible déjà sensibilisée, qui connaît la structure. La page Facebook est ici plus adaptée, les actualités étant diffusées automatiquement aux abonnés. Les outils développés par les collectivités sont très lus, surtout lorsqu'elles sont diffusées à l'échelle locale. Un recensement des bulletins municipaux et communautaires est donc prévu, avec un envoi régulier d'articles et d'actualités.
3. Une Fête de l'Alagnon peut être envisagée, qui regrouperait l'ensemble des partenaires du bassin, avec des animations tous publics. Pour que cet événement soit relayé et diffusé au mieux, il doit être couplé à un événement existant (ex : Fête de la Nature).
4. Les animations grand publics sont volontairement larges, et peuvent couvrir de multiples outils. Elles seront montées chaque année en fonction des opportunités offertes sur le bassin. Le choix des conférenciers doit cependant être minutieux pour attirer un public nombreux.
5. Le SIGAL et ses partenaires ont déjà mis en place des panneaux et une signalétique précise « mâts aux saumons » qui sera reprise. Un recensement des panneaux existants sera effectué et transmis aux offices de tourisme et aux collectivités, qui pourront le diffuser. Le format de ces panneaux est jugé optimal pour informer le public sans avoir un contenu trop lourd. L'objectif n'est pas ici de « mettre des panneaux partout » mais de cibler avec les partenaires les sites les plus adaptés. Les sentiers mis en place pourraient être intégrés dans les tables numériques des Offices de Tourisme et dans les guides de randonnée, ainsi que les points d'accès aux cours d'eau.
6. Un recensement des photographies du bassin sera réalisé prochainement, et les conditions de diffusion et de droit à l'image seront étudiées avec les propriétaires. En fonction des images récoltées, un reportage semi-aquatique pourra être commandé à un photographe professionnel. De plus, le support vidéo apparaît aujourd'hui le plus adapté pour toucher le grand public sur le web.
7. Il existe une réelle attente des professionnels de tourisme sur une formation sur l'eau et les milieux aquatiques, pour diffuser des messages clairs et sensibiliser le public touristique.
- 8 et 9 : La communication spécifique sur la démarche du SAGE auprès du grand public est complexe. Elle fera l'objet d'un point lors de la prochaine CLE pour connaître le positionnement de ses membres. Le SAGE est un outil de planification qui s'impose aux tiers (règlement), donc à tous, ce qui oblige à un minimum de communication pour faire connaître ces obligations. La lettre du SAGE N°5 sera de toute façon publiée en 2018 pour accompagner l'enquête publique qui aura lieu en septembre

Jeune Public

4 rue Albert Chalvet 15500 MASSIAC

tél. : 04.71.23.19.84 alagnon@wanadoo.fr

Retrouvez toute l'actualité du SIGAL et du S.A.G.E Alagnon sur alagnon-sigal.fr

Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'ALagnon et de ses affluents

Dans le cadre du premier Contrat Territorial Alagnon 2011 – 2017, un programme complet d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (PEEDD) avait été mis en place sous l'animation de l'association « Explorons l'Alagnon ».

Il est proposé de réunir un groupe de travail spécifique EEDD pour élaborer plusieurs propositions de PEEDD (3 scénarios différents, un a minima, un intermédiaire, un programme complet) à destination des scolaires et périscolaires en concertation avec l'ensemble des acteurs du bassin. Des sources de financement différentes seront recherchées en fonction des scénarios retenus, pour une mise en œuvre à la rentrée scolaire 2019.

□ **Agriculteurs**

Le programme d'actions du CTVB contient un volet important destiné à réduire les pollutions diffuses d'origine agricole et non agricole. Pour assurer le succès de ces actions, différents outils ont été identifiés (présentation par David OLAGNOL, animateur agro-environnement).

1. Une lettre d'information spécifique sera réalisée par le SIGAL, contenant des informations techniques sur l'ensemble des problématiques liées à la gestion de l'eau par les agriculteurs. L'ensemble des partenaires du Contrat sur le volet agricole seront invités à partager des informations et actualités pour enrichir son contenu. Des plaquettes techniques pourront également être diffusées via les coopératives, en fonction des opportunités.

2. Concours Prairies Fleuries : sur le bassin versant, l'enjeu « qualité de l'eau » est déterminant, même si le lien avec la qualité des produits doit être également mis en valeur.

- Vérifier si le Cézallier a déjà été concerné par le Concours, lorsqu'il était organisé par le PNRVA
- Une vidéo sera tournée et montée sur le passage du jury, avec des interviews des participants.
- Un lien peut-être fait avec le jeune public, avec des animations sur la biodiversité des prairies
- Les résultats du concours doivent être valorisés par des supports spécifiques. Les offices du tourisme concernés et les collectivités doivent être associés pour participer à cette valorisation.
- La Fête de l'Estive est également un bon moyen de mise en valeur des résultats
- La question du lien avec la valorisation du produit se pose : quelle plus-value pour l'exploitant gagnant ? Quelle visibilité auprès du consommateur ? Cette valorisation du produit est difficile à mettre en place, et sera fonction de la production finale des exploitants. Cependant, les réseaux « Bienvenue à la ferme » et les visites de ferme organisées par les offices du tourisme peuvent communiquer sur les exploitations gagnantes. La coopérative SODIAAL peut également être associée.

Le PNRVA rappelle que des ouvertures de fosses pédologiques sont prévues en 2019. Des visites pourraient être organisées auprès des exploitants du BV pour les sensibiliser sur l'importance de la préservation des sols.

□ **Acteurs opérationnels**

Un volet spécifique est destiné à la formation des élus (une journée par an). Les autres acteurs opérationnels du territoire seront informés des actions et des démarches portées par le SIGAL par les réseaux professionnels et des outils Web.

Pour ce public, un porter à connaissance du SAGE est prévu dès son adoption avec une communication spécifique.

Remarques / propositions sur la stratégie de communication :

- M. Challier rappelle que la Fédération de Pêche du Cantal propose des ateliers pêche nature estivaux (pêche aux Ecrevisses Signal) qui rencontrent un franc succès auprès du grand public. La Pinatelle réalise également des animations de ce type auprès du jeune public. La question est posée de la communication autour de l'Ecrevisses à pattes blanches dans le but de la préservation de l'espèce

4 rue Albert Chalvet 15500 MASSIAC

tél. : 04.71.23.19.84 alagnon@wanadoo.fr

Retrouvez toute l'actualité du SIGAL et du S.A.G.E Alagnon sur alagnon-sigal.fr

Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'ALagnon et de ses affluents

(déversement d'Ecrevisses exotiques suite aux ateliers et animations ?). Cette question doit être abordée dans le cadre de Natura 2000 suite à la réalisation d'un inventaire de l'espèce sur le bassin de l'Alagnon.

- *Agence de l'Eau Loire Bretagne* : il est nécessaire de communiquer sur les actions, mais également sur les résultats obtenus. Le SIGAL possède une expérience forte sur les actions de préservation de la qualité de l'eau, et doit pouvoir mettre en avant les résultats obtenus sur les 10 dernières années, en lien avec le développement du réseau d'indicateurs dans le cadre du CT.

Programmation 2018

La programmation 2018 est considérée comme validée par le COTECH (*Voir tableau en annexe*).

Il est précisé que les animations à destination du jeune public sur 2018 seront proposées à **l'ensemble des écoles** du bassin versant.

Suites à donner / Calendrier

Gouvernance et financements :

Un prochain COTECH se réunira en fin d'année 2018 – début d'année 2019 pour présenter les actions réalisées et la programmation 2019. Mme Chaillou propose de réunir ce COTECH avant la prochaine demande de subventions à l'Agence de l'Eau (sur le Xième programme d'interventions AELB les demandes devront sûrement être déposées en N-1 pour l'année N, et validées par une instance de concertation).

Pistes d'actions et outils :

- **PNRVA** : le Parc organise chaque année des apéros tchatte à destination du grand public. Un thème lié à l'eau pourrait être abordé dans les prochains apéros.
- **Sur le volet « pollutions diffuses »** : les acteurs économiques doivent être associés à la restitution des actions pour une meilleure valorisation. M. Destannes précise que la maison des producteurs locaux (Talents d'ici) ouvrira ses portes prochainement à Massiac et pourra être également associée à la réflexion sur une communication grand public et agriculteurs.
- **Fête de la Nature** : L'AVVA (Association Vitalité de la Vallée de l'Alagnon) organise plusieurs manifestations dans le cadre de la fête de la Nature sur le thème de l'invisible. Un budget communication conséquent est associé à cet évènement au niveau national. La FDPPMA 15 et la Maison de la Pinatelle organisent les 2 et 3 juin 2018 la Fête de la Nature sur le Lac du Pêcher.
- **L'association Pinatelle & Co** ouvre la Maison de la Pinatelle en nocturne les mardis soirs en été. Une soirée peut être organisée sur les Ecrevisses en partenariat SIGAL / FDPPMA 15, pour communiquer sur les espèces et leur inventaire sur le bassin versant.

Suites à donner :

- Organisation d'un groupe de travail EEDD : en juin 2018
- Organisation d'un groupe de travail « Grand Public » pour identifier les pistes d'animation et le contenu des outils proposés : été 2018
- Poursuite des rencontres SIGAL / acteurs du BV pour enrichir les outils possibles et les partenariats pour les années à venir